

PLAN D'ACTION 2022-2023

Il ne se passe pas une journée sans que n'apparaissent dans l'actualité des propos rappelant l'urgence d'agir en matière de changement climatique, de biodiversité ou du vivre ensemble. Ainsi, tous, individuellement et collectivement, doivent participer à l'atteinte de ce qui est promu par la stratégie de développement durable que la Ville de Québec s'est donnée.

Le quartier est le premier maillon de l'organisation municipale, celui où les gens sont en contact entre eux et avec leur milieu. C'est un des premiers niveaux où se développe une participation citoyenne structurée. De ce fait, il a le potentiel de constituer une tribune d'échanges apte à sensibiliser la population et les élus sur les enjeux autant locaux que globaux et à influencer les actions de manière à concourir à l'atteinte des objectifs de développement durable. Il importe donc de trouver des moyens pour stimuler cette participation. Il s'ensuivra le développement d'un sentiment d'appartenance au quartier, d'un sentiment de fierté d'y vivre et d'une cohésion sociale qui grandit avec les occasions de rencontre. Puis il y a la motivation que peuvent donner l'élaboration et la poursuite de projets mobilisateurs et les possibilités sont bien réelles dans le quartier.

Pour assurer une cohésion d'ensemble des éventuels projets, le plan directeur du quartier doit être mis à jour avec un complément sur son organisation spatiale ; elle-même étant génératrice d'enjeux. Pour l'élaboration des projets, il y a la possibilité de tirer profit d'une multitude de services et d'expertises qu'ils soient d'ordre municipal ou rattaché aux institutions d'enseignement et de recherche, à des ministères et à des organismes du milieu.

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIONS	Activités à venir	Activités réalisées	Responsables et partenaires
1. Contribuer à la qualité de vie du milieu.	1.1 Le développement durable de notre territoire	1.1.1 Préserver la qualité de l'air.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un suivi de l'indice de la qualité de l'air dans le quartier Champigny ▪ Sensibiliser les citoyens à adopter un comportement « éco civique ». ▪ Surveiller la pollution de l'aéroport 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt au conseil des données de la dernière année. (Septembre 2022) 	



PLAN D'ACTION 2022-2023

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIONS	Activités à venir	Activités réalisées	Responsables et partenaires
1. Contribuer à la qualité de vie du milieu.	1.2 Améliorer la sécurité dans le quartier (vitesse, signalisation, éclairage, trottoirs).	1.1.2 Protéger notre territoire agricole	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager le développement d'une agriculture urbaine. ▪ Rencontrer les intervenants du milieu agricole du quartier pour connaître leurs préoccupations. ▪ Travailler à la création de jardins communautaire dans notre milieu ▪ Obtenir le rapport de l'organisme l'appel. ▪ Explorer l'agriculture périurbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du projet de la chanson à l'automne pour un lancement et une campagne au printemps 2023 	
		1.1.3 Protéger les berges de la rivière Lorette.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un suivi auprès des autorités en lien avec les débordements de la rivière dans le secteur avenue Notre-Dame et Jean-Gauvin. 		
		1.2.1 Émettre des avis et recommandations sur des problématiques de circulation ou de déneigement dans les différentes rues du quartier.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en application de la phase 2 du projet « Stratégie de la sécurité routière 2020-2024 » de la Ville de Québec. ▪ Proposer un 3^e projet en novembre 2022 qui tourne 		



PLAN D'ACTION 2022-2023

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIONS	Activités à venir	Activités réalisées	Responsables et partenaires
1. Contribuer à la qualité de vie du milieu.	1.3 Améliorer la sécurité près des écoles primaires du secteur.	1.3.1 Émettre des avis et recommandations concernant les problématiques de sécurité près des écoles primaires du secteur.	<p>autour de diverses animations théâtrales dans les rues près des écoles et dans le quartier</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Réfléchir avec la Ville sur un futur réaménagement du boulevard Wilfrid-Hamel.▪ Problématique de circulation de transit sur les rues : Champigny-Est, Saint-Vincent, Auclair, Champs Élisée.	<ul style="list-style-type: none">• Adoption de plusieurs résolutions à la ville de Québec pour appuyer les citoyens.	
	1.4 Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers.	1.4.1 Assurer le suivi du dossier sur l'application du plan directeur des pistes cyclables.	<ul style="list-style-type: none">▪ Dénégement du sentier piétonnier entre les rues Buffon et l'Étincelle.▪ Privilégier les connexions des pistes cyclables avec le réseau existant.▪ Sécuriser les bordures, les longs du rang Saint-Ange et l'avenue Notre-Dame.	<ul style="list-style-type: none">• Sondage en février 2023• Lettre à M. Pierre-Luc Lachance pour une rencontre pour discuter du dossier.	
	1.5 Améliorer l'accès en transport en commun pour les	1.5.1 Assurer le suivi du dossier RTC quant à l'implantation	<ul style="list-style-type: none">▪ Établir un lien cyclable sécuritaire sur la route de l'aéroport.	<ul style="list-style-type: none">• Résolution du conseil de quartier en septembre 2022	



PLAN D'ACTION 2022-2023

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIONS	Activités à venir	Activités réalisées	Responsables et partenaires
2. Soutenir la vie communautaire dans le quartier.	résidents du quartier.	du réseau structurant.		<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les connexions des pistes cyclables avec le réseau existant. 	
	1.6 Protéger les paysages et le patrimoine bâti.	1.6.1 Établir un relevé des bâtiments patrimoniaux.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtenir un relevé des bâtiments patrimoniaux dans le secteur. ▪ Établir un relevé des paysages sensibles et des bâtiments patrimoniaux. 		
	1.7 Connaître des besoins du milieu	1.7.1 L'élaboration d'un plan directeur.	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre une réflexion sur des éléments souhaités de son contenu. 		
	2.1 Encourager une meilleure vie de quartier.	2.1.1 Associer les organismes concernés (s'il y a lieu) dans la réalisation des actions du conseil.			
	2.2 Encourager des initiatives citoyennes	2.2.1 Créer des activités pour développer une meilleure vie de quartier.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer au projet d'une fête en 2024 du quartier Champigny et Jouvence. 		
2.3 Établir des liens avec les organismes du quartier et de l'arrondissement et favoriser la concertation.					

Novembre 2022